

MARCHES FOLKLORIQUES

L'Unesco invite au respect des femmes

Le comité de la Marche de la Saint-Feuillen ne veut pas d'une femme tambour-major. L'Unesco n'interviendra pas mais...

● **Martial DUMONT**

C'est la polémique du moment dans le petit monde des marches de l'Entre-Sambre et Meuse, aujourd'hui inscrites au patrimoine immatériel de l'humanité de l'Unesco : Alexandra Collin, fille du tambour-major de la compagnie des zouaves de la St-Feuillen de Fosses-la-Ville (qui a lieu cette année comme tous les sept ans), avait postulé pour reprendre la place de son père. On a appris ce week-end que le comité de la marche avait

dit niet. La tradition c'est la tradition : pas de femmes officier. Mais le dernier mot reviendra à la compagnie des zouaves qui devra se prononcer le 15 mars prochain.

L'Unesco ne « déplore pas » mais « invite à »...

Évidemment, dans une période où la place de la femme à tous les étages de la société n'a jamais été autant un sujet de débat, le caractère éminemment machiste de la décision du comité de la St-Feuillen fait grand bruit.

À tel point que beaucoup se demandent si l'Unesco qui a classé la marche au patrimoine ne devrait pas intervenir pour faire barrage à ce que d'aucuns considèrent comme une discrimination pure et simple à l'égard du sexe féminin.

La réponse de l'Unesco est à cet égard nuancée mais relativement claire. Ainsi, Helena Drobna, responsable pour l'Europe du département « héritage vivant » considère que ce n'est pas à

l'Unesco à se positionner, tout en invitant la marche folklorique à s'adapter à son temps.

« La charte est très claire : le classement au patrimoine est là pour sauvegarder celui-ci, pas à le maintenir en l'état. Ce n'est pas parce que, dans une tradition, on a toujours fait comme grand-papa, que ça doit se poursuivre ainsi. Sur le plan des critères, l'Unesco exige simplement qu'un événement folklorique classé respecte les droits de l'homme. Pour le reste, ce sont aux communautés locales à se positionner. Mais il est clair que nous invitons toujours à ce que les patrimoines classés s'adaptent à l'évolution de la société et, bien sûr au respect de la position de la femme qui est aujourd'hui un sujet majeur » conclut la responsable de l'Unesco. ■

« Nous invitons toujours à ce que les patrimoines classés s'adaptent à l'évolution de la société. »